

The background of the top half of the page is a yellow-tinted image of a globe. The CBC logo is prominently displayed in the center of the globe, appearing as if it's a window or a lens. The globe's lines and the logo's design are rendered in a light, golden-yellow color against a slightly darker yellow background.

Pages financières



Discussion et analyse de la direction

■ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En tant que radiodiffuseur public national du Canada, CBC/Radio-Canada est tenue d'offrir aux Canadiens des émissions typiquement canadiennes de qualité et ce, d'une manière responsable sur le plan financier. Afin d'accroître sa capacité de mieux s'acquitter de son mandat, la Société s'efforce de maximiser l'utilisation de ses actifs pour générer des économies et des revenus additionnels qui pourront ensuite être réinvestis dans la programmation. Ces changements englobent des efforts concertés de toutes parts au sein de la Société, notamment dans le domaine de la gestion immobilière, de la transmission, des relations avec nos affiliées, de la gestion des activités d'exploitation et de soutien et de la technologie. Voici un bref aperçu de ces initiatives.

Division immobilière

Les efforts de la nouvelle Division immobilière pour gérer avec plus d'efficacité son parc immobilier à l'échelle du pays ont commencé à donner des résultats impressionnants.

CBC/Radio-Canada a mis sur pied un important projet de regroupement de nos composantes à Ottawa, Edmonton et Québec. La consolidation des opérations de la Société dans ces villes lui permettra de réduire de manière importante ses besoins d'espace et d'augmenter son efficacité.

La Division a loué de l'espace disponible à des tiers, ce qui permettra à la Société de générer des revenus additionnels au cours des 15 prochaines années.

Transmission

La Société a créé une Division de transmission qui a pour but, en plus de ses diverses fonctions, de générer de nouveaux revenus en louant ses capacités de transmission à d'autres intervenants du secteur des télécommunications et de la radiodiffusion.

Relations avec nos affiliées

Afin d'assurer aux auditoires régionaux un meilleur accès aux émissions de CBC/Radio-Canada, la Société a commencé à réviser tous les contrats conclus avec les stations affiliées ainsi que les arrangements financiers connexes.

Dans le cadre de cet examen, nous avons conclu une nouvelle entente avec Cogeco Radio-Télévision inc., qui porte sur les stations de télévision affiliées de Trois-Rivières, Sherbrooke et Chicoutimi/Jonquière. Dans la même lignée, CBC/Radio-Canada a conclu une entente avec CTV qui a résulté dans l'achat d'actifs de transmission dans sept stations affiliées du Nord de l'Ontario ainsi qu'en Saskatchewan, permettant ainsi à la Société d'offrir une gamme complète de services dans ces deux régions.

Solutions de rechange pour les prestations de services

Pour s'assurer que la gestion des activités d'exploitation et de soutien soit la plus efficace possible, CBC/Radio-Canada étudie actuellement diverses solutions pour garantir la prestation de services de soutien de la Société (Ressources humaines, Finances et administration et Technologies de l'information). Par cette initiative, nous voulons offrir un service de qualité tout en augmentant la productivité et en gérant les coûts de façon efficace.

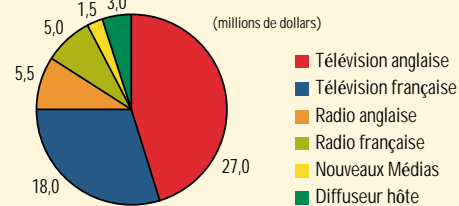
Technologies

Grâce à des activités plus stratégiques de suivi et d'évaluation des technologies en émergence et de leurs effets possibles sur les activités de radiodiffusion, la Société continue de trouver de nouvelles manières de réaliser des gains d'efficacité dans son infrastructure, ses systèmes et son exploitation.

Par exemple, l'élimination progressive de nos circuits terrestres par faisceaux hertziens et par fibre optique et la généralisation de la transmission par satellite devraient permettre de réduire les coûts de transmission de quelques millions de dollars par année. De plus, en centralisant les activités de la régie centrale à Toronto et Montréal, nous économiserons des millions de dollars par année.

POINTS SAILLANTS DE 2002-2003

- Le 1^{er} décembre 2001, le gouvernement du Canada a accordé à CBC/Radio-Canada un financement additionnel ponctuel de 60 millions de dollars pour l'année 2002-2003, pour une deuxième année consécutive. Ces fonds sont entièrement affectés à la programmation des composantes médias de CBC/Radio-Canada. En 2002-2003, ils ont été répartis comme suit :



- Le 24 octobre 2002, CBC/Radio-Canada a reçu l'autorisation, du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), d'acquiescer à la participation de 70 % que détenait Corus Entertainment dans la chaîne spécialisée *Country Canada*. CBC/Radio-Canada est désormais propriétaire à 100 % de *Country Canada*. Les états financiers consolidés incluent les résultats de *Country Canada* à partir du 1^{er} novembre 2002.
- Depuis le 1^{er} avril 2002, la Société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) concernant la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. L'impact de l'adoption de ces nouvelles règles est discuté à la note 2.
- La Société a révisé ses pratiques d'estimation concernant l'amortissement des véhicules et des ordinateurs. La durée de vie utile estimative de ces deux catégories de biens a également été révisée. Les effets de ces changements sont expliqués à la note 8.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

REVENUS

Comparativement à l'année précédente, les revenus publicitaires et les revenus divers ont diminué respectivement de 35 millions de dollars et de 9 millions de dollars.

Les revenus publicitaires de l'année 2001-2002 comprenaient les revenus générés lors des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, ce qui explique en grande partie la diminution subséquente des revenus publicitaires. Par contre, la Télévision anglaise a généré des revenus publicitaires supérieurs à l'année précédente, grâce à des conditions économiques plus propices qu'en 2001-2002.

Du côté des services spécialisés, on note une augmentation des revenus de la câblo-distribution en raison d'une augmentation du nombre d'abonnés.

Les revenus divers de 2001-2002 incluaient les revenus générés par les activités de CBC/Radio-Canada à titre de diffuseur-hôte des VIII^e Championnats du monde d'athlétisme de l'IAAF à Edmonton, ce qui explique principalement l'écart par rapport à l'année 2002-2003.



■ DÉPENSES

Les dépenses en fonction des principes comptables généralement reconnus du Canada ont augmenté de 37 millions de dollars.

Un financement additionnel ponctuel attribué de nouveau en 2002-2003 a permis à CBC/Radio-Canada de redynamiser la programmation de toutes ses composantes médias afin de soutenir son engagement d'offrir une programmation canadienne distinctive de la plus grande qualité.

L'augmentation des dépenses encourues par les services spécialisés est possiblement attribuable à une couverture accrue des événements à l'étranger, notamment durant le conflit en Irak.

La baisse des paiements aux stations affiliées reflète la stratégie d'affiliation qu'a entreprise la Société. Cette année, CBC/Radio-Canada a réussi à se départir d'ententes avec un certain nombre de stations affiliées, ce qui explique une diminution des dépenses.

■ ACTIF ET PASSIF

Augmentation des actifs de 13 millions de dollars.

Le poste « encaisse, quasi-espèces et placements à court terme » est constitué de l'encaisse, de quasi-espèces, et de titres garantis en totalité par le gouvernement du Canada qui proviennent du marché monétaire à court terme.

La diminution des débiteurs s'explique par des comptes à recevoir supérieurs en 2001-2002, attribuables aux Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City qui ont eu lieu en février 2002.

Le poste « charges reportées et placements à long terme » inclut la participation que détient CBC/Radio-Canada dans les services spécialisés suivants : *ARTV* et *The Documentary Channel*. Ceux-ci ont été créés dans le cadre de partenariats avec des intervenants clés de l'industrie et d'autres organismes de premier plan afin d'offrir aux téléspectateurs canadiens une nouvelle expérience télévisuelle innovatrice. De plus amples renseignements au sujet de ces placements à long terme figurent à la note 10.

Les postes « actif des régimes de retraite » et « passif relié aux employés » reflètent l'application des règles de l'ICCA portant sur les avantages sociaux futurs. Ces règles exigent que des calculs actuariels soient utilisés afin de déterminer l'actif ou le passif relatifs au Régime de retraite. La baisse marquée des marchés capitaux en 2002 sera donc amortie sur plusieurs années à cause de ces règles.

■ L'ANNÉE 2003-2004 ET LES ANNÉES SUBSÉQUENTES

- CBC/Radio-Canada a reçu l'autorisation du gouverneur en conseil d'inclure, dans son crédit parlementaire approuvé, un montant de 15,5 millions de dollars pour la prestation des services de Radio Canada International (RCI). Au cours des années passées, CBC/Radio-Canada recevait un financement distinct pour les services de RCI, en vertu d'une entente de contribution avec le gouvernement du Canada.
- CBC/Radio-Canada a reçu du gouvernement du Canada la confirmation qu'elle recevra un financement additionnel de 60 millions de dollars, pour chacune des deux prochaines années, soit 2003-2004 et 2004-2005. Ces montants seront investis dans la programmation de nos services de Radio, de Télévision et sur le Web.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Les états financiers consolidés, qui comprennent aussi des chiffres fondés sur la meilleure estimation découlant de l'expérience et du jugement de la direction, ont été préparés avec soin, en fonction de l'importance relative des opérations et selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Ces contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les opérations de la Société et de sa filiale en propriété exclusive sont effectuées de façon efficace et qu'elles sont conformes à la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société, ainsi qu'à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale en propriété exclusive.

Il incombe au vérificateur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers consolidés de la Société et en fait un compte rendu à la Société Radio-Canada et à la ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui comprend six personnes, dont aucune n'est membre de la direction, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport de la vérificatrice générale y afférents, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités de vérification interne et rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et la vérificatrice générale pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant la vérification, la comptabilité et les rapports.

Ottawa, Canada
le 4 juin 2003

Le président-directeur général,

La vice-présidente et
chef de la direction financière,



Rapport du vérificateur

Au Conseil d'administration de la Société Radio-Canada
et à la ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société Radio-Canada au 31 mars 2003 et les états consolidés des résultats et du fonds effectif et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*, je déclare qu'à mon avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices expliqué à la note 2 afférente aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société ainsi qu'à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale en propriété exclusive.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 4 juin 2003



Bilan

consolidé

au 31 mars

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
ACTIF		
À court terme		
Encaisse, quasi-espèces et placements à court terme (note 18)	192 180	154 730
Débiteurs	138 147	188 195
Stock d'émissions	92 176	102 541
Frais payés d'avance	42 134	37 814
	464 637	483 280
Immobilisations (note 8)	1 007 448	1 016 465
Charges reportées et placements à long terme	35 262	18 290
Actif des régimes de retraite (note 12)	49 005	25 495
	1 556 352	1 543 530
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	157 381	167 215
Passif relié aux employés (note 12)	136 715	128 091
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 13)	5 503	5 111
	299 599	300 417
À long terme		
Passif relié aux employés (note 12)	105 562	97 578
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 13)	361 523	367 026
Fonds d'immobilisations reporté (note 11)	641 517	654 457
	1 108 602	1 119 061
FONDS EFFECTIF		
Fonds effectif	148 151	124 052
	1 556 352	1 543 530

Engagements et éventualités (notes 14 et 15)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du Conseil d'administration :

Un administrateur,

Un administrateur,



État consolidé des résultats et du fonds effectif

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
REVENUS		
Publicité et ventes d'émissions	284 410	319 257
Services spécialisés (note 6)	123 271	117 722
Divers	73 154	82 383
	480 835	519 362
DÉPENSES		
Coûts des services de Télévision et de Radio	1 197 501	1 150 557
Services spécialisés (note 6)	117 277	104 076
Transmission, distribution et collecte	59 176	61 850
Radio Canada International	14 470	16 626
Paievements aux stations privées	11 140	16 760
Administration nationale	15 461	15 402
Amortissement des immobilisations	117 695	130 806
	1 532 720	1 496 077
Perte d'exploitation avant financement gouvernemental et impôts	(1 051 885)	(976 715)
Financement gouvernemental		
Crédit parlementaire d'exploitation (note 4)	937 432	840 404
Financement affecté à Radio Canada International (note 5)	15 501	15 418
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté (note 11)	118 049	130 953
	1 070 982	986 775
Résultats nets avant impôts	19 097	10 060
Recouvrement d'impôt sur les bénéfices et des grandes sociétés (note 7)	(1 002)	(1 332)
Résultats nets de l'exercice	20 099	11 392
Solde du compte du fonds effectif, début de l'exercice	124 052	108 660
Financement du fonds de roulement (note 4)	4 000	4 000
Solde du compte du fonds effectif, fin de l'exercice	148 151	124 052

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



État consolidé des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux)		
Activités d'exploitation		
Résultats nets de l'exercice	20 099	11 392
Perte sur l'aliénation des immobilisations	757	1 849
Postes hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	117 695	130 806
Quote-part des résultats des sociétés satellites	(7)	695
Variation des charges reportées	(8 340)	580
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté	(118 049)	(130 953)
Actif des régimes de retraite	(23 510)	(25 495)
Passif relié aux employés [court terme]	1 542	(3 932)
Passif relié aux employés [long terme]	7 984	(196)
Variation nette des soldes du fonds de roulement excluant l'encaisse, les quasi-espèces et les placements à court terme (note 17)	50 827	(12 404)
	48 998	(27 658)
Activités de financement		
Crédits parlementaires (note 4)		
Fonds d'immobilisations	105 090	138 481
Fonds de roulement	4 000	4 000
Financement gouvernemental pour l'acquisition d'immobilisations pour RCI	19	102
Portion de capital des paiements de location-acquisition	(5 111)	(4 747)
	103 998	137 836
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(123 976)	(129 216)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	17 055	7 463
Charges reportées	(7 425)	(3 654)
Acquisition d'entreprise (note 9)	(1 200)	–
Placements à long terme	–	(4 070)
	(115 546)	(129 477)
Augmentation (diminution) de l'encaisse, des quasi-espèces et des placements à court terme	37 450	(19 299)
Encaisse, quasi-espèces et placements à court terme, début de l'exercice	154 730	174 029
Encaisse, quasi-espèces et placements à court terme, fin de l'exercice	192 180	154 730

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



Notes afférentes

aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

CBC/Radio-Canada a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936, puis maintenue en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991. Elle est mandataire de Sa Majesté, et tout bien qu'elle acquiert devient la propriété de cette dernière.

À titre de radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada offre, dans les deux langues officielles, des services de Radio et de Télévision comportant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

2. MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Le 1^{er} avril 2002, la Société a adopté les nouvelles recommandations de façon prospective de l'Institut canadien des comptables agréés concernant la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. L'adoption de la méthode de l'actif et du passif fiscal n'a pas eu d'impact sur les états financiers.

En vertu des nouvelles règles comptables, c'est la méthode de l'actif et du passif fiscal qui sert à comptabiliser l'impôt sur les bénéfices. Selon cette méthode, l'actif et le passif des impôts futurs sont établis d'après l'écart entre les états financiers et l'assiette d'imposition des actifs et des passifs, et mesurés selon les taux d'imposition et les lois pratiquement en vigueur au moment où l'on prévoit que les écarts se résorberont. Avant l'adoption de la nouvelle convention, les charges fiscales étaient établies selon la méthode du report d'impôts fixe; les impôts futurs étaient déterminés en fonction des revenus et des dépenses comptabilisés dans des exercices différents dans les états financiers consolidés et sur les déclarations de revenus, et mesurés au taux en vigueur pendant l'exercice où l'écart était constaté.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Voici une description des principales conventions comptables.

a. Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de CBC/Radio-Canada et de sa filiale en propriété exclusive 3899071 Canada Inc. (*Country Canada*), depuis la date de son acquisition.

b. Crédits parlementaires et fonds d'immobilisations reporté

La Société est financée principalement par le gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires servant aux dépenses d'exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et du fonds effectif. Les crédits parlementaires pour les dépenses au titre des immobilisations amortissables sont comptabilisés comme fonds d'immobilisations reporté au bilan consolidé et sont amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes. Les crédits parlementaires pour le fonds de roulement et les immobilisations non amortissables sont portés au compte du fonds effectif.

c. Quasi-espèces et placements à court terme

Les quasi-espèces, qui sont inscrites à leur valeur d'acquisition puisqu'elles sont censées être détenues jusqu'à échéance, sont composées de titres négociables et d'obligations dont les échéances initiales sont inférieures à 90 jours. Les placements à court terme, qui sont inscrits à leur valeur d'acquisition puisqu'ils sont censés être détenus jusqu'à échéance, sont des titres négociables et des obligations dont les échéances initiales sont supérieures à trois mois et une tranche des placements à long terme échéant à moins d'un an à partir de la date du bilan.

d. Stock d'émissions et droits sur les films et les textes

(i) Stock d'émissions

Les émissions réalisées, en cours de production ou disponibles pour la vente sont inscrites à leur valeur d'acquisition, laquelle comprend le coût du matériel et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des frais généraux imputables aux émissions.

Les coûts des émissions sont imputés à l'exploitation lorsque les émissions sont diffusées, vendues ou jugées inutilisables.

(ii) Droits sur les films et les textes

La Société prend des engagements contractuels relativement à des droits sur des films et des textes. Les paiements effectués selon les modalités de chaque contrat sont inscrits dans les comptes à titre d'actif. Les coûts des droits sur les films et les textes sont imputés à l'exploitation suivant la grille de programmation approuvée ou lorsqu'ils sont jugés inutilisables.

e. Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à leur valeur d'acquisition, moins l'amortissement cumulé. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais directs de main-d'œuvre et les frais généraux qui s'y rapportent. Les immobilisations relevant de contrats de location-acquisition sont inscrites à la valeur actualisée des versements minimaux de loyer au début du bail. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux basés sur la durée de vie utile estimative des biens, comme suit :

• Immeubles	33 ans
• Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Autres	5 ans
• Mobilier et matériel de bureau	10 ans
• Ordinateurs	
Ordinateurs centraux (matériel et logiciel)	5 ans
Micro-ordinateurs (matériel et logiciel)	3 ans
• Véhicules	
Automobiles, voitures et mini-fourgonnettes	5 ans
Motoneiges, véhicules tout terrain	8 ans
Véhicules utilitaires, camions fourgons	10 ans
Camions de reportage Télévision et Radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Véhicules spécialisés	20 ans

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée restante du contrat de location (durée maximale de cinq ans). Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.



f. Charges reportées

Les coûts initiaux engagés pour un contrat de location-exploitation sont amortis sur la période du contrat. Toutes les autres charges reportées sont amorties selon la durée de l'entente pertinente.

g. Placements à long terme

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour sa participation dans des entreprises sur lesquelles elle a une influence notable. Selon cette méthode, la valeur de la participation de la Société est augmentée ou diminuée pour tenir compte des bénéfices nets non répartis ou des pertes depuis l'acquisition. La participation dans des entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, la quote-part des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses de chaque entreprise sous contrôle conjoint est combinée aux résultats de la Société.

h. Charge et obligations associées aux régimes de retraite

La Société souscrit à des régimes de retraite à prestations déterminées qui offrent diverses rentes de retraite fondées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière.

La charge au titre de prestations de retraite acquises par les employés est déterminée selon une méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment le rendement attendu à long terme de l'actif des régimes, la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants.

La charge de retraite comprend le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt débiteur sur l'obligation au titre des prestations constituées, le rendement prévu du capital investi sur la valeur actuarielle de l'actif des régimes, l'amortissement de l'actif/passif transitoire, l'amortissement des gains et pertes actuariels nets et l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés. La valeur marchande relative aux actifs du régime est utilisée pour le calcul du rendement prévu des actifs du régime.

L'actif/passif transitoire, les gains et pertes actuariels nets et les redressements dus à des modifications aux régimes sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés (13,5 ans).

L'écart entre les gains accumulés et les cotisations patronales aux régimes constitue au bilan consolidé un actif (passif) relié aux employés.

i. Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite

La Société fournit à ses employés d'autres avantages sociaux futurs tels que les indemnités de cessation d'emploi, les indemnités de vacances, le maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée, les primes d'assurance-vie après la retraite et l'indemnisation des accidents du travail.

Le coût de ces avantages sociaux, autres que les indemnités de vacances, est calculé selon une méthode actuarielle au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de la retraite des employés, le taux de mortalité des participants et les coûts prévus des soins de santé.

i. Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite (suite)

L'obligation transitoire et les gains et pertes actuariels nets reliés aux indemnités de cessation d'emploi sont amortis sur la moyenne des années de service restantes prévues des employés (13,5 ans). L'obligation transitoire et les gains et pertes actuariels nets reliés aux primes d'assurance-vie après la retraite, au maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée et à l'indemnisation des accidents du travail sont amortis sur le nombre pertinent d'années de service restantes des participants aux régimes.

Les indemnités de vacances sont évaluées selon les échelles salariales en vigueur à la fin de l'exercice pour toutes les indemnités de vacances inutilisées qui s'accumulent au crédit des employés.

Puisque le passif de ces indemnités sera financé principalement par des crédits alloués par le gouvernement du Canada dans le futur, il n'exerce aucun effet sur les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice, établis en fonction du financement gouvernemental.

j. Impôts sur les bénéfices

La Société applique la méthode de l'actif et du passif fiscal dans la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existant et leur valeur fiscale. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont calculés par l'application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. Si la réalisation des éléments d'actif d'impôts futurs est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value est constituée.

k. Revenus divers

La Société génère des revenus autres que ceux découlant de la publicité ou de la vente d'émissions. Ces revenus sont comptabilisés comme des revenus divers à l'état consolidé des résultats et du fonds effectif. Ils comprennent les revenus découlant des locations d'espaces, d'installations et de services, des activités à titre de diffuseur-hôte, des productions publicitaires, des activités bancaires, l'aliénation d'immobilisations ainsi que de diverses autres activités.

l. Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers consolidés et sur les revenus et les dépenses déclarés pendant l'exercice visé. Le passif relié aux employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations et le passif éventuel sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.



4. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

a. Crédits parlementaires approuvés et reçus

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant l'exercice :

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Fonds d'exploitation		
Financement annuel approuvé	864 891	855 574
Financement additionnel ponctuel pour renforcer la programmation (note 4d)	60 000	60 000
Virement au fonds d'immobilisations – Budget supplémentaire des dépenses B ¹	(7 459)	(15 170)
Somme gelée employée (reportée aux exercices futurs)	20 000	(60 000)
Fonds d'exploitation reçus	937 432	840 404
Fonds d'immobilisations		
Financement annuel approuvé	97 631	100 311
Virement du fonds d'exploitation – Budget supplémentaire des dépenses B ¹	7 459	15 170
Somme gelée employée (reportée aux exercices futurs)	–	23 000
Fonds d'immobilisations reçus	105 090	138 481
Fonds de roulement	4 000	4 000

1. Lorsque des changements importants se produisent dans les besoins de l'exercice courant, des sommes sont virées d'un crédit à l'autre ou reportées d'un exercice à un autre au moyen de lois de crédits déposées à la Chambre des communes.

b. Rapprochement des résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental

La Société reçoit une partie importante de son financement sous forme de crédits parlementaires, lesquels sont fondés essentiellement sur ses besoins de trésorerie. Des dépenses comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et du fonds effectif d'un exercice donné peuvent être financées au moyen de crédits parlementaires au cours d'autres exercices. C'est pourquoi les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice en fonction du financement gouvernemental diffèrent de ceux établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les écarts sont décrits ci-dessous.

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Résultats nets de l'exercice	20 099	11 392
Éléments ne contribuant pas au fonds d'exploitation		
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté	(118 049)	(130 953)
Éléments de revenus liés à des immobilisations	757	1 849
Autres	(1 829)	184
	(119 121)	(128 920)
Éléments ne nécessitant pas d'apport du fonds d'exploitation		
Amortissement des immobilisations	117 695	130 806
Régimes de retraite CBC/Radio-Canada et autres avantages sociaux futurs	(15 526)	(25 664)
Indemnités de vacances	1 542	(3 932)
Coûts du stock d'émissions	3 864	8 139
Autres	2 061	(3 728)
	109 636	105 621
Résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental (incluant les intérêts sur le produit de l'aliénation de coentreprises)	10 614	(11 907)
Moins : Intérêts sur le produit de l'aliénation de coentreprises	(2 493)	(3 011)
Résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental (excluant les intérêts sur le produit de l'aliénation de coentreprises)	8 121	(14 918)
Excédent du financement gouvernemental, début de l'exercice	23 769	38 687
Excédent du financement gouvernemental, fin de l'exercice	31 890	23 769



c. Résultats nets pour les immobilisations

L'acquisition d'immobilisations est financée par des crédits parlementaires. Certains éléments considérés comme des ajouts aux immobilisations d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires au cours d'exercices différents. Ces écarts sont décrits ci-dessous.

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Fonds d'immobilisations reçus (note 4a)	105 090	138 481
Financement des immobilisations pour Radio Canada International	19	102
Financement des immobilisations	105 109	138 583
Produit de l'aliénation d'immobilisations	17 055	7 463
Total du financement des immobilisations pour l'exercice	122 164	146 046
Acquisition d'immobilisations	(123 976)	(129 216)
Portion du capital des paiements de location-acquisition	(5 111)	(4 747)
Excédent (déficit) du financement des immobilisations pour l'exercice	(6 923)	12 083
Moins : Produit de disposition d'un immeuble	(7 500)	-
Excédent (déficit) du financement des immobilisations pour l'exercice (excluant le produit de disposition d'un immeuble)	(14 423)	12 083
Excédent du financement gouvernemental des immobilisations, début de l'exercice	19 476	7 393
Excédent du financement gouvernemental des immobilisations, fin de l'exercice	5 053	19 476

d. Financement additionnel ponctuel pour renforcer la programmation

Le 10 décembre 2001, le gouvernement du Canada a annoncé un financement additionnel ponctuel de 60 millions de dollars pour CBC/Radio-Canada, utilisable pour l'exercice 2002-2003 (60 millions en 2002). Les diverses composantes médias de la Société utilisent ces fonds particulièrement pour renforcer la programmation.

5. FINANCEMENT DE RADIO CANADA INTERNATIONAL

Radio Canada International reçoit ses fonds selon les conditions d'une entente de contribution avec le gouvernement du Canada.

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Fonds d'exploitation	15 501	15 418
Fonds d'immobilisations	19	102
	15 520	15 520

6. SERVICES SPÉCIALISÉS

La Société exploite CBC Newsworld, le Réseau de l'information (RDI) et Galaxie en vertu de conditions de licence qui exigent que la Société rende compte des revenus et des dépenses différentielles de ces entreprises. Tel que stipulé dans les ententes pour les licences, CBC Newsworld et le RDI utilisent les excédents des revenus sur les dépenses cumulés des exercices antérieurs pour financer les activités de l'exercice en cours. Au 31 mars 2003, les excédents des revenus sur les dépenses cumulés et reportés pour financer les activités des exercices ultérieurs totalisaient 2,2 millions de dollars (11,7 millions en 2002) pour CBC Newsworld et 321 000 dollars (274 000 dollars en 2002) pour le RDI.

	2003				2002			
	Revenus	Dépenses	Remboursements au service principal ¹	Net	Revenus	Dépenses	Remboursements au service principal ¹	Net
	<i>(milliers de dollars)</i>							
CBC Newsworld	69 172	(73 125)	(5 515)	(9 468)	66 592	(62 565)	(2 509)	1 518
RDI	40 824	(38 507)	(2 270)	47	40 308	(36 587)	(3 506)	215
Galaxie	13 275	(5 645)	(130)	7 500	10 822	(4 924)	(775)	5 123
	123 271	(117 277)	(7 915)	(1 921)	117 722	(104 076)	(6 790)	6 856

1. Les dépenses en immobilisations pour l'achat de matériel servant au lancement, à l'exploitation et à l'expansion des services spécialisés sont effectuées par CBC/Radio-Canada à même ses crédits parlementaires d'immobilisations, et un plan a été approuvé par la direction pour le remboursement de ces dépenses à partir des revenus des services spécialisés. Ces remboursements sont financés par les excédents des revenus sur les dépenses cumulés.

7. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS

En tant que société d'État visée par la partie LXXI du Règlement de l'impôt sur le revenu, la Société est assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), mais pas aux impôts provinciaux sur les bénéfices pour ses propres activités.

Le recouvrement d'impôts sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés comprend :

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Recouvrement d'impôts de l'exercice courant	(1 002)	(1 332)
Impôts futurs	—	—
	(1 002)	(1 332)



7. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS (suite)

Le recouvrement d'impôts est différent du montant qui serait obtenu si on appliquait aux résultats nets le taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale, qui est de 36,02 % (38,02 % en 2002). Cet écart s'explique ainsi :

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Charge d'impôts au taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale	6 879	3 825
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :		
Redressements des actifs et passifs d'impôts futurs aux nouveaux taux d'imposition entrés en vigueur	(554)	(1 168)
Autres montants nets	(726)	555
Changement de la provision pour moins-value	(5 599)	(3 212)
Recouvrement de l'impôt des grandes sociétés	(1 002)	(1 332)
	(1 002)	(1 332)

L'incidence fiscale de l'écart temporaire susceptible de toucher une grande proportion des éléments d'actif et de passif d'impôts futurs au 31 mars 2003 et 2002 est présentée ci-après :

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Actif d'impôts futurs :		
Charges à payer	7 268	6 584
Passif relié aux employés	34 329	31 732
Report de pertes	7 825	8 532
	49 422	46 848
Moins : provision pour moins-value	(5 874)	(11 472)
	43 548	35 376
Passif d'impôts futurs :		
Stock d'émissions	801	1 073
Régime de retraite	15 936	8 291
Immobilisations	26 552	25 613
Autres	259	399
	43 548	35 376
Actif (passif) d'impôts futurs net	—	—

Au 31 mars 2003, la Société avait un report de pertes sur les exercices ultérieurs de 20,0 millions de dollars (23,7 millions en 2002) à des fins fiscales dont l'échéance débute en 2007.

8. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2003	2002
			Valeur comptable nette	
			<i>(milliers de dollars)</i>	
Terrains	34 161	–	34 161	34 685
Immeubles	364 276	(208 379)	155 897	170 186
Équipements techniques	1 156 621	(861 652)	294 969	292 764
Mobilier, matériel de bureau et ordinateurs ¹	110 189	(74 329)	35 860	32 216
Véhicules ¹	47 481	(34 501)	12 980	10 845
Améliorations locatives	8 021	(4 952)	3 069	2 855
Biens en location-acquisition ²	512 178	(153 315)	358 863	374 243
Projets d'immobilisations en cours	111 649	–	111 649	98 671
	2 344 576	(1 337 128)	1 007 448	1 016 465

1. La modification de l'estimation de la vie utile de certaines catégories de véhicules, qui est passée de 5 ans à 8, 10, 12 ou 20 ans selon le cas, et la modification de l'estimation de la vie utile des ordinateurs, qui est passée de 5 ans à 3 ans, n'a pas eu une incidence significative sur l'amortissement de l'exercice 2003.
2. L'amortissement de l'exercice pour les biens en location-acquisition est de 15,4 millions de dollars (15,4 millions en 2002). Cette charge est incluse dans l'amortissement des immobilisations à l'état consolidé des résultats et du fonds effectif.

9. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 1^{er} novembre 2002, CBC/Radio-Canada a fait l'acquisition d'une participation additionnelle de 70 % dans la société 3899071 Canada Inc. (*Country Canada*), une chaîne numérique spécialisée canadienne, pour un montant de 1,2 million de dollars. CBC/Radio-Canada possède maintenant la propriété exclusive de *Country Canada*. Cette opération a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de *Country Canada* depuis le 1^{er} novembre 2002.

Le prix d'acquisition comprend les éléments suivants :

	<i>(milliers de dollars)</i>
Prix d'acquisition	1 200
Comptes débiteurs	299
Stock d'émissions	623
Charges reportées	391
Comptes créditeurs	(413)
Écart d'acquisition	300
	1 200



10. PLACEMENTS À LONG TERME

a. Placements à long terme – Méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation

La Société détient des participations dans deux chaînes spécialisées :

	2003	2002
	<i>(dollars)</i>	
<i>ARTV</i> – participation de 37 %	3 855 000	3 616 000
<i>The Documentary Channel</i> – participation de 29 % ¹	–	29

1. CBC/Radio-Canada n'a pas enregistré une partie des pertes de *The Documentary Channel*, puisqu'elle n'assumera aucun risque financier s'y rapportant.

b. Placement à long terme – Coentreprise

CBC/Radio-Canada est aussi propriétaire d'une participation de 50 % dans *Voilà!* en vertu d'un partenariat avec Publications Gesca ltée. Au 31 mars 2003, la Société détenait une participation nette de ((225 000) dollars) en 2003 (136 dollars en 2002) dans cette coentreprise, laquelle participation est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle.

11. FONDS D'IMMOBILISATIONS REPORTÉ

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Solde, début de l'exercice	654 457	646 827
Crédit parlementaire pour dépenses en immobilisations (note 4c)	105 109	138 583
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté	(118 049)	(130 953)
Solde, fin de l'exercice	641 517	654 457

12. ACTIF DES RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIF RELIÉ AUX EMPLOYÉS

Le passif relié aux employés s'établit comme suit :

	2003	2002	2003	2002
	Court terme		Long terme	
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite	2 806	11 330	105 284	97 300
Indemnités de vacances	39 577	38 035	–	–
Compression des effectifs (note 12b)	910	2 910	–	–
Passif relié aux salaires	93 422	75 816	278	278
	136 715	128 091	105 562	97 578

a. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

La Société souscrit à un régime de retraite à prestations déterminées, le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services validables et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles qui sont faites au moins tous les trois ans (dernière évaluation effectuée en décembre 2002). La Société souscrit aussi à des régimes de retraite à prestations déterminées non cotisables sans capitalisation.

Hypothèses – taux annuels :

	2003	2002
Taux de rendement prévu à long terme de l'actif des régimes	6,75 %	6,75 %
Taux d'actualisation, début de l'exercice	6,00 %	6,00 %
Taux d'actualisation, fin de l'exercice	5,75 %	6,00 %
Taux de croissance de la rémunération, excluant les primes au mérite et les promotions	4,00 %	4,00 %
Soins de santé – tendance	8,50 %	8,50 %
	pour 5 ans; 4,50 % pour les années ultérieures	pour 4 ans; 4,50 % pour les années ultérieures

Montants annuels :

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Cotisations des employés	22 991	22 848
Prestations versées au cours de l'exercice – régimes de retraite	163 351	167 678
Prestations versées au cours de l'exercice – autres avantages sociaux futurs	11 294	7 987



a. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

	2003		2002	
	Régimes de retraite CBC/Radio-Canada	Autres avantages sociaux futurs	Régimes de retraite CBC/Radio-Canada	Autres avantages sociaux futurs
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Juste valeur de l'actif des régimes, fin de l'exercice	3 139 218	–	3 657 481	–
Obligation au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	3 557 003	153 409	3 330 698	140 063
Excédent (déficit), fin de l'exercice	(417 785)	(153 409)	326 783	(140 063)
Passif (actif) prestations/indemnités constituées, début de l'exercice	(25 495)	97 300	10 742	86 727
Dépenses (revenus) au titre des avantages sociaux futurs :				
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	62 458	6 669	57 714	6 331
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	197 505	8 471	190 995	8 128
Rendement prévu sur la valeur actuarielle de l'actif	(241 340)	–	(232 188)	–
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	9 597	–	9 597	–
Amortissement du passif (de l'actif) transitoire	(92 996)	3 618	(92 996)	3 618
Amortissement des pertes actuarielles	42 112	520	31 415	483
Dépenses (revenus) au titre des avantages sociaux futurs de l'exercice	(22 664)	19 278	(35 463)	18 560
Cotisations patronales aux régimes de retraite	–	–	–	–
Prestations des régimes sans capitalisation	(846)	(11 294)	(774)	(7 987)
Passif (actif) au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	(49 005)	105 284	(25 495)	97 300

Au 31 mars 2003, l'obligation au titre des prestations constituées pour le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada et les régimes de retraite sans capitalisation est respectivement de 3 519,9 millions de dollars (3 296,5 millions en 2002) et de 37,1 millions de dollars (34,2 millions en 2002).

L'amortissement du coût des prestations au titre des services passés est le résultat d'une modification au Régime de retraite de CBC/Radio-Canada, qui a occasionné un remboursement aux participants d'une part de leur contribution. Au 31 mars 2003, le coût non amorti du coût des prestations au titre des services passés s'établit à 100,8 millions de dollars (110,4 millions en 2002).

a. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

Les pertes actuarielles non amorties au 31 mars 2003 sont de 1 343,3 millions de dollars (658,6 millions en 2002) pour les régimes de retraite de CBC/Radio-Canada et de 15,4 millions de dollars (6,5 millions en 2002) pour les autres avantages sociaux futurs.

L'actif transitoire non amorti au 31 mars 2003 est de 977,3 millions de dollars (1 070,3 millions en 2002) pour les régimes de retraite de CBC/Radio-Canada et de (32,7) millions de dollars ((36,3) millions en 2002) pour les autres avantages sociaux futurs.

b. Réduction des effectifs

La Société a implanté un programme de réduction d'effectif depuis 2000-2001. Les résultats suivent la planification initialement prévue.

13. OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Le contrat de location-acquisition vise les locaux occupés par la Société à Toronto. Les versements minimaux de loyer à venir et les obligations connexes s'établissent comme suit :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2004	33 039
2005	33 039
2006	33 039
2007	33 039
2008	33 039
2009 à 2027	644 256
Total des versements minimaux à venir	809 451
Déduire : Intérêts implicites (7,53 %) et frais accessoires	442 425
Obligation de location-acquisition	367 026
Moins : Tranche à court terme	5 503
Tranche à long terme	361 523

La Société est propriétaire du terrain sur lequel est situé le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Les intérêts débiteurs relatifs au contrat de location-acquisition du Centre sont de 27,7 millions de dollars et sont inclus dans les dépenses de l'exercice. Au terme du bail, la Société sera propriétaire de l'immeuble.



14. ENGAGEMENTS

a. Reliés aux émissions et autres

Au 31 mars 2003, le total des engagements s'établissait à 457,3 millions de dollars, ce qui comprenait 417,7 millions pour les droits sur des émissions sportives, 36,8 millions pour les achats d'émissions, les droits sur films et les coproductions, et 2,8 millions pour des immobilisations.

b. Contrats de location-exploitation

Les contrats de location-exploitation comprennent principalement des locations immobilières, des locations pour la distribution réseau et des locations de matériel. Les versements annuels à venir relativement aux contrats de location-exploitation se présentent comme suit :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2004	58 931
2005	58 285
2006	55 001
2007	49 890
2008	48 408
2009 à 2024	185 154
Total des versements à venir	455 669

15. ÉVENTUALITÉS

Diverses revendications ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société, dont certaines demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les litiges sont sujets à bien des incertitudes, et le résultat de chaque affaire n'est pas prévisible. Une provision pour ces dépenses a été établie d'après les meilleures estimations faites par la direction. Il est raisonnable de penser que la Société aura à régler certaines de ces demandes pour des montants dépassant les provisions établies à court terme. Ces charges seront imputées à l'exploitation au fur et à mesure qu'elles seront engagées.

16. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

La Société est apparentée, en propriété commune, aux ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien et à des entreprises privées. Dans le cadre de l'exploitation courante, elle conclut des opérations avec ces entités conformément à l'usage commercial habituel à toutes les personnes et entreprises. Le financement reçu du gouvernement du Canada est décrit à la note 4.

17. VARIATION NETTE DES SOLDES DU FONDS DE ROULEMENT HORS CAISSE

	2003	2002
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Provenance (utilisation) des liquidités :		
Débiteurs	50 048	(72 099)
Stock d'émissions ¹	9 848	14 951
Frais payés d'avance	(2 635)	9 394
Créditeurs et charges à payer	(13 516)	18 896
Passif relié aux employés	7 082	16 454
	50 827	(12 404)

1. Excluant l'amortissement des immobilisations en 2003, totalisant 0,5 million de dollars (4,4 millions en 2002).

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les quasi-espèces, les placements à court terme, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer ainsi que les obligations en vertu de contrats de location-acquisition sont évalués à leur coût historique, ce qui correspond à la juste valeur.

L'encaisse est de 5,2 millions de dollars ((5,8) millions en 2002), les quasi-espèces sont de 110,4 millions de dollars (93,9 millions en 2002) et les placements à court terme sont de 76,6 millions de dollars (66,6 millions en 2002). La Société effectue des placements sur le marché monétaire à court terme et elle n'acquiert que des titres garantis en totalité par le gouvernement du Canada. Le rendement moyen du portefeuille de placements de la Société, au 31 mars 2003, est de 2,81 pour cent (1,98 pour cent en 2002) pour les quasi-espèces et de 3,10 pour cent (2,06 pour cent en 2002) pour les placements à court terme. L'échéance moyenne est de respectivement 22 jours (14 jours en 2002) et de 87 jours (55 jours en 2002).

La Société se sert d'instruments financiers tels que des contrats à terme pour réduire le risque de pertes découlant de mouvements défavorables du change. À la fin de l'exercice, la Société détenait des contrats de change à terme en circulation d'une valeur de 22 millions de dollars (8 millions en 2002). Les gains ou les pertes sur des instruments financiers sont comptabilisés aux résultats pour la période pendant laquelle les éléments couverts sont constatés dans les résultats.

19. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2002 ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.



REVUE FINANCIÈRE – CINQ ANS

Sommaire – Provenance et utilisation des fonds*

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999
	<i>(millions de dollars)</i>				
Provenance des fonds					
Crédits parlementaires d'exploitation	937,4	840,4	794,0	764,7	759,5
Revenus auto-générés					
Publicité et ventes d'émissions	284,4	319,3	350,3	328,7	329,7
Divers	73,2	82,4	60,5	78,8	63,9
Total – Revenus auto-générés	357,6	401,7	410,8	407,5	393,6
Total – Provenance des fonds	1 295,0	1 242,1	1 204,8	1 172,2	1 153,1
Utilisation des fonds					
Services de Télévision et de Radio	1 197,5	1 150,6	1 046,3	1 051,7	1 072,1
Transmission, distribution et collecte	59,2	61,9	57,8	63,3	62,2
Paiements aux stations privées	11,1	16,8	14,3	13,0	12,5
Administration nationale	15,5	15,4	15,9	15,3	16,2
Impôt sur le revenu et impôt des grandes sociétés	(1,0)	(1,3)	2,7	2,8	2,7
Total – Utilisation des fonds	1 282,3	1 243,4	1 137,0	1 146,1	1 165,7

*Excluant les services spécialisés, l'amortissement des immobilisations, l'amortissement du fonds d'immobilisations reporté et le revenu hors exploitation.